

Ecrit par le 3 juillet 2024

Plus de 300 élèves issus de classes Ulis invités pour une journée à Cheval Passion



Jeudi 19 janvier, 315 élèves de classes Ulis de 23 collèges vauclusiens, publics et privés, ont été accueillis au salon [Cheval Passion](#), lors d'une journée pédagogique mise en place dans le cadre d'un partenariat entre le département de Vaucluse et les organisateurs de la manifestation.

Les unités localisées pour l'inclusion scolaire (classes Ulis) sont composées d'élèves en situation de handicap. Les élèves orientés en Ulis sont ceux qui, en plus des aménagements et adaptations pédagogiques et des mesures de compensation mis en œuvre par les équipes éducatives, ont besoin d'un enseignement adapté dans le cadre de regroupements et dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire.

Depuis quatre ans, un partenariat entre le département de Vaucluse et les organisateurs de la

Ecrit par le 3 juillet 2024

manifestation d'envergure internationale permet à ces élèves de découvrir le monde du cheval et de l'équitation grâce à des ateliers et des animations. Les collégiens peuvent approcher les animaux, les caresser et les brosser. Ils découvrent l'animal, ses goûts, ce qu'il aime ou déteste ainsi que les métiers associés et les différentes activités sportives.

Cette journée pédagogique présente plusieurs avantages. La relation avec le cheval incite l'adolescent à se poser, à rester calmer, à développer ses sens et à respecter les règles, notamment de sécurité. Cela l'incite à accepter et respecter l'autre dans sa différence. S'il est respecté, le cheval s'ouvre et les interactions avec lui sont particulièrement riches. Approcher cet animal impressionnant et établir une bonne relation avec lui est gratifiant et permet de gagner confiance en soi.

Cette expérience, possible grâce à la mobilisation du département et de sa vice-présidente en charge des sports, de la vie associative et des collèges, christelle Jablonsky-Castanier, qui accompagne et finance depuis 2019 des projets pédagogiques proposés par les collégiens eux-mêmes, contribue à améliorer les capacités relationnelles.

© Conseil départemental de Vaucluse

J.R.

Sorgues : 700 collégiens sur les pas des déportés du « Train fantôme »

Ecrit par le 3 juillet 2024



Vendredi 21 octobre, une marche mémorielle sera organisée de Roquemaure à Sorgues, avec quelque 700 collégiens. Encadrés par leurs professeurs, les élèves emprunteront le trajet effectué le 18 août 1944 par les 744 déportés du « [Train fantôme](#) ».

Une marche mémorielle sera organisée vendredi 21 octobre avec la participation de collégiens issus d'établissements scolaires de Sorgues, Le Thor, Cavaillon et Orange ainsi que des lycéens de Montesquieu.

Le cortège, qui comptera quelque 700 élèves, partira à 10h de Roquemaure, puis traversera Châteauneuf-du-Pape où est prévu le déjeuner avant de rallier vers 14h la gare de Sorgues où un recueillement aura lieu.

Encadrés par leurs professeurs, les collégiens emprunteront ainsi le trajet effectué le 18 août 1944 par les 744 déportés du « [Train fantôme](#) ».

Circulation et stationnement réglementés

La prudence est recommandée par les usagers de la route qui circuleront vendredi 21 octobre sur

Ecrit par le 3 juillet 2024

l'itinéraire suivant : chemin de la Lionne, chemin île d'Oiselay, avenue d'Orange, avenue d'Avignon et avenue Gentilly.

A l'occasion de la marche mémorielle, la circulation et le stationnement seront réglementés comme suit :

Vendredi 21 octobre, de 12h à 17h :

- circulation de tout véhicule interdite rue des 700 Déportés.

Du jeudi 20 octobre 18h30 au vendredi 21 octobre 17h :

- Stationnement interdit rue des 700 Déportés
- Stationnement et circulation interdits place Wettenberg.

J.R.

Le parc Spirou Provence accueillera 2 500 écoliers

Ecrit par le 3 juillet 2024



Au-delà de donner vie aux héros de bandes dessinées, le [Parc Spirou](#) et les [Éditions Dupuis](#) souhaitent développer un engagement pédagogique avec les établissements scolaires de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Ce projet éducatif qui se tiendra les 17 et 18 juin prochains, a pour volonté de mettre en lumière l'univers de la bande dessinée, avec comme support une mallette d'outils pédagogique conçue par les équipes du parc.

Adaptés à chaque âge et niveau scolaire, ces supports éducatifs ont pour but de susciter l'intérêt des élèves pour la lecture et de les familiariser avec les codes du neuvième art. Le parc accueillera plus de 2 500 élèves des écoles de la région d'Avignon pour deux journées avec un programme ludo-éducatif autour des héros de l'hebdomadaire Spirou. Par groupes de 6 à 10 élèves maximum, ils devront sauver les attractions des dangers du Métomol : une substance inventée par le comte de Champignac, l'étonnant savant septuagénaire de Spirou et Fantasio, qui fait fondre les métaux et les rend tout mous. Munis de leur carnet de missions, les enfants auront la journée pour arpenter le parc, (observation, dessin, attractions et déduction) et trouver les indices. Ils auront aussi tout leur temps pour découvrir plus en profondeur toutes les richesses de l'univers de la bande dessinée en renforçant leur imagination et leurs savoirs de manière ludique !

Ecrit par le 3 juillet 2024

Pour les aider dans leur journée, des comédiens incarnant Fantasio, Seccotine et le comte de Champignac ainsi que des auteurs des Editions depuis déambuleront dans le parc afin d'interagir avec les enfants. En amont de la visite et pour préparer au mieux ces 2 journées, le parc Spirou Provence accompagne les enseignants des écoles partenaires, qui disposent également de la fameuse mallette pédagogique et du carnet de missions en avant-première pour aborder de la meilleure des manières ces journées d'émotions fortes à vivre avec leurs élèves.

L.M.

Découvrez les étapes du déconfinement en France



Ecrit par le 3 juillet 2024

Le Président de la République a annoncé à la presse régionale un déconfinement en plusieurs étapes : le 3 mai, le 19 mai, le 9 juin et le 30 juin. Pass sanitaire, cinémas, musées, couvre-feu, salles de sport, commerces, découvrez les modalités de réouverture du pays.

3 mai

À partir de lundi prochain, les collèges pourront ouvrir leur porte, avec une demi-jauge réservée pour les classes de quatrième et de troisième. Les lycées seront également ouverts en demi-jauge. Le couvre feu ainsi que le télétravail seront maintenus. Les mesures existantes au sujet des commerces restent inchangées. L'attestation en journée ne sera plus obligatoire, la règle des 10 kilomètres et des 30 kilomètres ne sera donc plus en vigueur. Les déplacements inter-régionaux seront autorisés dans l'ensemble du territoire.

19 mai

Le 19 mai, le couvre-feu passera de 19 à 21 heures, le télétravail sera toujours maintenu. Les restaurants et les cafés pourront également rouvrir leurs terrasses, mais les tables ne pourront accueillir que six personnes. Les commerces pourront aussi rouvrir, conditionnés au respect des jauges et aux protocoles adaptés à chaque lieu et activité. Les musées, les monuments, les cinémas, les théâtres et les salles avec public assis pourront également accueillir du public. (800 intérieur, 1000 extérieur). Les établissements sportifs de plein air et couverts pourront ouvrir leur porte, toujours sous condition de la jauge et du protocole sanitaire. Les rassemblement de plus de 10 personnes seront proscrits.

9 juin

Le couvre-feu passera de 21 heures à 23 heures à partir du 9 juin, les mesures de télétravail seront assouplies. Les cafés et les restaurants pourront à nouveau accueillir des clients en salle, sur des tables de six personnes maximum et dans le respect du protocole sanitaire. Le pass sanitaire fera son apparition et offrira la possibilité de se réunir à 5000 personnes dans les lieux de culture et les établissement sportifs, les salons, foires d'exposition. La France pourra accueillir des touristes étrangers sous condition du pass.

30 juin

La fin du couvre-feu est annoncée pour le mercredi 30 juin. Tous les déplacements seront donc autorisés. Par ailleurs, les limites de jauges dans les établissement recevant du public sera levées. Il sera possible de participer à tout événement rassemblant plus de 1000 personnes en extérieur et intérieur sous condition de présentation du pass sanitaire. Toutefois, les discothèques resteront fermées.

Vous avez dit pass sanitaire ?

Le pass sanitaire regroupera les résultats de tests ou le certificat de vaccination. Il pourrait permettre de voyager ou participer à un événement à partir de juin. Il sera disponible via l'application [TousAnticovid](#)

Ecrit par le 3 juillet 2024

(carnet), début juin. Les certificats sur papier seront toujours valables.